

PROJET DE FERMES AGRIVOLTAÏQUES A VALDIVIENNE (86)

Atelier paysage du 07/10/2023 aux Boucaudries



LES PARTICIPANTS COTE PROJET

GLHD (porteur du projet)	Clémence CANTONI
	Joëlle TARICO
Agrivaldivert (porteur du projet)	Simon BOURDIN
	Yannick BOURDIN
Paysagistes/Architectes	Charlotte ELKAÏM
	Sabine MADDIN
	Laura HILS
	Pauline METRAM
SYSTRA (pour la rédaction du compte-rendu)	Mehdi MEDMOUN

Début de l'atelier à : 10H00

La communication en amont des ateliers

Afin d'attirer le plus d'habitants du territoire de Valdivienne et de mener une démarche de co-construction la plus pertinente possible, GLHD et l'association Agrivaldivert ont mené une démarche de communication sur la tenue des « ateliers paysage ». Après avoir présenté le dispositif à la mairie de Valdivienne, des mails d'invitation ont été envoyés aux participants des 3 réunions participatives d'octobre 2022 ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du territoire rencontrés par l'équipe projet. Une entreprise externe a réalisé un boitage (1200 exemplaires) sur la commune. Ce boitage a été complété

par les porteurs du projets sur les hameaux à proximité des zones de projets mais situés hors de la commune de Valdivienne, deux semaines avant les ateliers.

Une semaine avant l'évènement, deux banderoles ont aussi été disposées en bordure d'axes de circulation importants de la commune et des publications ont été faites sur [le site internet du projet](#), sur la page Facebook de la mairie le 3 octobre et sur d'autres pages Facebook locales (Les voisins de Valdivienne: <https://www.facebook.com/groups/1441442083041759> ; Chauvigny, la plus belle ville du monde ! : <https://www.facebook.com/groups/6371687098>) ainsi que dans la lettre interne à la centrale nucléaire voisine de Civaux. Les agriculteurs ont aussi mobilisé leur réseaux et disposé des affiches dans la commune, dans les principaux lieux de passage (pharmacie, coiffeur, supérettes, bars, panneaux d'affichage, école, pâtisserie). Enfin, en plus de l'annonce de l'évènement sur le site internet du projet, le journal [La Nouvelle République](#) a publié un article le 2 octobre, annonçant la démarche d'ateliers participatifs.

Déroulé de la journée

L'atelier paysage s'est déroulé de la manière suivante : une introduction avec l'accueil des participants, la découverte de parcelles du projet puis un temps d'échange sur ces parcelles et le projet. Les ateliers se sont conclus avec des temps de travaux en sous-groupe découpés en trois temps :

- Un travail sur les ambiances et les usages,
- Un temps de travail sur la spatialité du projet, qui a mené à des propositions d'aménagement et d'intégration paysagère par les participants,
- Un temps de travail sur la toponymie du projet paysager, au regard de l'appréciation du paysage de Valdivienne par les participants.

Les chiffres de la participation

L'atelier a compté 14 participants dont 5 personnes extérieures au projet. 4 d'entre elles ont participé à l'atelier sur tables

- Au total, l'atelier paysage des Boucaudries a compté 4 participants extérieurs, répartis selon deux tables de 2 personnes
- Les participants sont intervenus à 10 reprises à l'occasion de la visite du site. En ressortent les enjeux suivants :
 - Le pourtour des clôtures du projet pourrait être valorisé (3 mentions) ;
 - L'impact potentiel de la présence des panneaux photovoltaïques sur les insectes (frelons, abeilles) est une préoccupation (2 mentions) ;
 - L'agrivoltaïsme pourrait constituer une opportunité pour la qualité des sols et l'appropriation de techniques de culture plus écologiques (2 mentions) ;
 - L'équilibre entre activité agricole et de production électrique doit être respecté (1 mention) ;
 - La présence de gibier est importante (1 mention) ;
 - La santé des ovins situés à proximité des panneaux photovoltaïques est un point d'attention (1 mention).

Introduction, accueil sur le site

Après avoir accueilli l'ensemble des participants chez l'agriculteur, les membres du collectif de paysagistes/architectes/urbanistes ont d'abord fait un bref retour sur la balade commentée du 18 juin 2023. Celle-ci a permis au collectif d'appréhender le paysage mais aussi le regard des habitants sur le

projet et leur territoire. De la balade, les membres du collectif retiennent que des perceptions des paysages ont émergé telles que : les séries de paysages successives¹, l'aspect multi-usage de certains lieux, mais aussi les craintes des habitants de voir des espaces privatisés.

Certaines attentes communes des participants ont été perçues lors de la balade de juin :

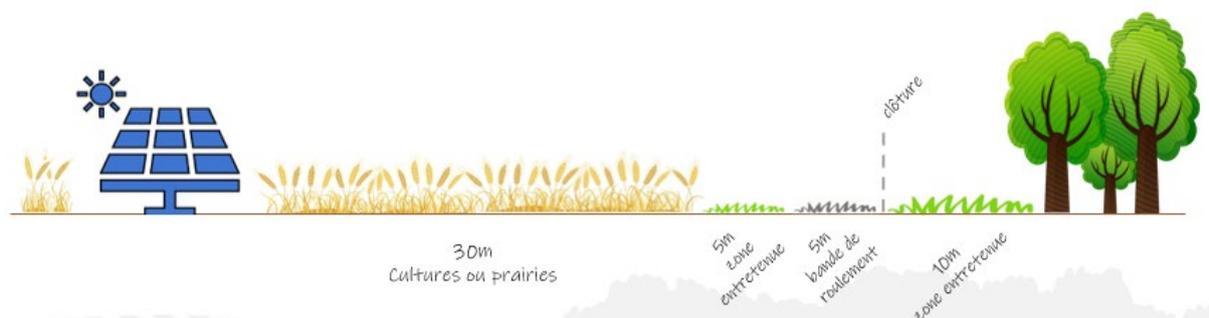
- L'amélioration des conditions de vie des agriculteurs
- Le nécessaire entretien des sentiers et des chemins

Enfin, de cette balade, les membres du collectif retiennent trois enjeux du projet qui ont émergé et sont communs aux participants :

- Partager une vision de l'innovation agricole
- Favoriser la biodiversité et les continuités écologiques
- Assurer le rôle de production alimentaire des parcelles agricoles.

GLHD a ensuite présenté l'avancée des études autour du projet. Un inventaire de l'état initial de la faune et de la flore a été mené sur le site durant 4 saisons. Des cartes de synthèse des données étaient disponibles afin que les participants puissent en prendre connaissance. Aussi, une étude sur les corridors écologiques a été menée et GLHD a précisé qu'il restait encore à mener une étude sur les zones humides.

GLHD a ensuite présenté les préconisations du SDIS² concernant les zones les plus proches des massifs forestiers, et pouvant être des lisières avec des adaptations à imaginer au regard des différents enjeux soulevés.



Les membres du collectif ont ensuite précisé que l'objectif de l'atelier du jour était de permettre aux participants de « Faire projet » en partageant leurs perceptions objectives des paysages. La démarche méthodologique des paysagistes dans le projet d'Agrivaldivert et de GLHD consiste à analyser le paysage en s'appuyant sur un travail méthodique et objectif à différentes échelles.

¹ La présence d'infrastructures énergétiques comme les lignes électriques aériennes et la centrale nucléaire de Civaux constitue une des séries paysagères de Valdivienne

² Service Départemental d'Incendie et de Secours

Découverte du site des Boucaudries et du projet agricole

Avant de commencer la marche, l'une des participantes souligne l'opportunité que représente la bande des 10 mètres en lisière des parcelles (entretenu pour le passage des services de sécurité). Elle estime que ces espaces pourraient par exemple être mis à profit pour produire du foin. Elle pose plus largement la question de la valorisation des marges du projet.

Laura HILS rappelle que le toponyme de Valdivienne est issu de la présence des vallées de la Vienne et de la Dive, qui, bien que peu visibles du fait de la topographie, marquent le territoire et ses paysages.

Elle rappelle que les parcelles visitées à l'occasion de cet atelier présentent deux micro-paysages très distincts. La parcelle la plus au nord est plate, plutôt ouverte et bordée de forêts et traversée de petites haies. La parcelle au sud est en déclivité forte, ouverte et montre quelques signes de présence de la vallée de la Vienne. Elle rappelle la centralité de la ferme et des bâtis dans la configuration du lieu.

Laura HILS ajoute que le paysage est également marqué par les signes de la production agricole (grands champs) et énergétique (tours aéroréfrigérantes, lignes électriques).

En se déplaçant vers le nord, **Simon BOURDIN** rappelle qu'une partie du champ situé à l'est de la route est destiné à nourrir la grande faune (sangliers, cervidés...), comme *culture à gibier*. Il souligne la relative rareté de ces espaces qui constituent une perte nette du point de vue des cultures.

Une participante fait remarquer la présence de « boullites », petits passages dans les haies qui trahissent l'activité de sangliers.

Les porteurs du projet et les participants reviennent sur les dispositifs de protection des cultures, comme les clôtures électriques, utilisées ponctuellement sur le territoire, afin de limiter les nuisances liées aux sangliers.

Simon BOURDIN explique que les parcelles au nord seraient destinées à la production de cultures diversifiées, avec alternance de chia et quinoa. Une activité d'ensachage et de vente directe est également prévue.

Les participants relèvent l'opportunité que cela représente pour valoriser des prairies et permettre, à terme, une hausse de la rentabilité agricole.

Simon BOURDIN ajoute que le modèle « tout céréale », historique dans la région, ne fonctionne plus que pour certaines parcelles très fertiles.

Il rappelle que les parcelles identifiées dans le cadre du projet constituent des zones d'étude qui ne présagent pas de la disposition ou de l'implantation des panneaux photovoltaïques. Il explique que ces parcelles doivent être supérieures à une surface minimale pour assurer la rentabilité de l'énergéticien, et doivent obligatoirement faire l'objet d'une activité agricole, sans quoi l'activité de production d'énergie pourrait être arrêtée par les autorités.

Certains participants confirment leurs craintes de voir l'opportunité de la production agrivoltaïque se retourner contre les agriculteurs en renchérissant le foncier ou en concurrençant la production alimentaire.

Une participante rappelle l'importance de valoriser la bande des 10 mètres en bordure de zone pour ne pas perdre du foncier agricole.

Un autre participant explique qu'il n'est pas possible de faire pousser du blé ou toute autre culture sèche sur cette bande non protégée des dégâts potentiels causés par les animaux.

Simon BOURDIN revient sur l'intérêt de la présence des panneaux solaires, qui permettent de décaler la pousse de l'herbe ou de protéger les produits du maraîchage des « coups de soleil » par leur ombrage.

Un participant souligne l'intérêt de cette initiative pour accélérer la transition agri-écologique.

Simon BOURDIN confirme que la sécurité apportée par la production énergétique permet aux agriculteurs d'entreprendre et d'innover sur d'autres segments de leur activité.

Un participant demande si les champs électromagnétiques liés aux panneaux photovoltaïques peuvent perturber les ovins.

Clémence CANTONI indique que les études réalisées sur le sujet ne mettent en évidence aucun impact de l'activité photovoltaïque sur l'ovin.

Elle rappelle que, si l'activité agricole s'arrêtait, les autorités pourraient faire annuler le permis de construire associé aux panneaux photovoltaïques. Elle ajoute que l'activité agricole maintenue sur les parcelles du projet devra présenter une rentabilité équivalente à celle de parcelles témoins, aux caractéristiques similaires.

Un participant s'étant récemment lancé dans l'apiculture souligne le risque que pourraient représenter les panneaux photovoltaïques pour des abeilles. Il estime que ceux-ci font l'objet d'une forte élévation de température au cours de la journée, notamment s'ils sont sales. Il rappelle en outre les techniques de vol et de repos des abeilles et en déduit que la mortalité des abeilles pourrait être très élevée dans ces parcelles alternées entre cultures et panneaux photovoltaïques.

Clémence CANTONI explique qu'un panneau fonctionnel ne chauffe pas et que GLHD a tout intérêt à remplacer les panneaux défectueux des installations. Elle ajoute que les prestations de maintenance et de nettoyage sont anticipées.

Le participant indique que les panneaux présentent un autre défaut majeur : ils constituent des abris pour les frelons, dont on constate une recrudescence dans la région.

Simon BOURDIN explique que la présence d'une activité agricole permet d'assurer une surveillance régulière sous les panneaux. La hauteur relative de ces derniers permet une inspection rapide.

Clémence CANTONI complète la présentation du projet en précisant que tous les raccordements seront effectués en souterrain.

Temps de travail en sous-groupes



Des règles de parole sont présentées aux participants pour assurer un cadre de confiance et favoriser la qualité des échanges. Les participants restants se sont répartis en deux tables (deux tables de deux participants) afin de travailler sur les deux sites présentés plus tôt.

Les temps de travail en sous-groupes ont été divisés en trois temps :

- Un premier temps lors duquel, les participants devaient travailler sur les usages qu'ils ont sur les parcelles et les ambiances qu'ils y envisagent en choisissant des cartes représentant les ambiances et les usages.
- Dans un second temps, les participants ont travaillé sur la spatialité future du projet en choisissant collectivement des cartes représentant les perceptions et les aménagements potentiels donnant à voir ou non, les champs agrivoltaïques.
- Enfin, les participants ont mené un travail sur la sensorialité du projet en se demandant dans quelle mesure leurs sens pourraient être sollicités avec le futur projet.

Temps de travail en sous-groupe (durée : 45min)

Restitution des temps de travail en sous-groupes

Cette restitution ne constitue qu'un résumé des échanges et des travaux produits. Le travail réalisé par les participants sera intégré en détail dans l'esquisse projet réalisée par le collectif de paysagistes.

Restitution n°1 : Boucaudries-Sud

Le premier groupe a travaillé sur la zone « Sud », qu'il a souhaité nommer « Promenade et chasseurs ». Ce titre très orienté vers les usages reflète les fonctions de loisirs que les riverains associent à ce site. Les participants ont suggéré plusieurs pistes d'aménagement du lieu, comme **un chemin de promenade ombragée sur la lisière Sud**.

Ils relèvent également la difficulté à masquer les installations photovoltaïques depuis tous les points de vue, en raison de la forte déclivité du lieu.

Restitution n°2 : Boucaudries Sud

Le second groupe s'est concentré sur la zone « Sud » du site et a intitulé son projet « Nature modifiée ». Ce titre reflète la forte préoccupation des participants devant le risque de modification des comportements du gibier présent sur le site ainsi que les usages qu'ils ont pu identifier. Ceux-ci étaient notamment tournés vers le ressourcement en famille (faire du vélo, écouter le brame du cerf...). Il a été suggéré de **conserver des couloirs libres de tout panneau sur les chemins empruntés par le gibier**.

Les participants reconnaissent leur difficulté à nommer le site, en raison de la difficulté à se projeter dans le projet. Le caractère agricole du lieu est à leurs yeux très important.

Fin de l'atelier à : 12H00